

N°2021-06/40B

**Objet : ACQUISITION DES PARCELLES AN 431 et AN 467 (p) LIAISON STRUCTURANTE DURABLE NORD-OUEST.**

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	10	<b>Pour :</b>	10
<b>En exercice :</b>	10	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	10	<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Nathalie PINEAU, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT.

**Date de convocation :** 23 juin 2021

Le Président expose à l'Assemblée,

Dans le cadre de la politique de réserve foncière menée par la Communauté de Communes Sud Roussillon dans le domaine de l'agriculture et de lutte contre les friches d'une part, et du projet d'aménagement de la liaison structurante durable nord-ouest de Saint-Cyprien (incluant la voie de contournement des Massardes), d'autre part, le Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin d'Elne a accepté de céder à la Communauté de Communes

- la parcelle cadastrée AN 431, d'une superficie de 2 002 m<sup>2</sup>
  - une partie de la parcelle cadastrée AN 467(p) correspondant à l'emprise de la future voirie uniquement et de la voie douce uniquement, soit 5 287 m<sup>2</sup>
- soit une superficie totale de 7 289 m<sup>2</sup> située en zone agricole.

L'estimation des domaines sur ce projet fixe à 3 euros le mètre carré

Il est donc proposé de procéder à l'acquisition de ces terrains au prix indiqué, soit 21 867 euros.

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

☞ **DECIDE** d'acquérir ces terrains au prix indiqué, soit 21 867 euros ;

☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant dûment habilité à signer l'acte notarié à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20210630-2021-06-40B-DE  
Date de télétransmission : 02/07/2021  
Date de réception préfecture : 02/07/2021

Pour extrait conforme

Le Président

